

## 210C mesta stationnaire ou mobile

## Par madisson, le 03/07/2016 à 11:36

Bonjour,

flashé a 100 au lieu de 90 par un Mesta 210C, vitesse retenu 95, ceci sur une voir rapide (A10)

j'ai bien vu le radar était [s]dans[/s] le véhicule! et non sur la chaussée, ce qui laisse donc penser que c'était un radar mobile..(cas de radar embarqué).

Pouvez vous me confirmer ce fait? Car dans cette situation c'est 10% de la vitesse qui doit être déduite...et non 5%

Comment l'administration peut elle (ou doit elle) apporter la preuve de l'immobilisme du véhicule?

En vous remerciant

## Par janus2fr, le 03/07/2016 à 11:48

Bonjour,

Réponse simple, un Mesta 210C ne sait pas contrôler en mouvement, donc uniquement utilisé en poste fixe et tolérance 5km/h ou 5%.

La tolérance de 10km/h ou 10% concerne les radars qui contrôlent en mouvement (véhicule radar en mouvement).

Par madisson, le 03/07/2016 à 15:40

Merci bien bonne journée